

Nombre de membres composant le comité : 8

En exercice : 8

L'an deux mille quinze le jeudi 17 décembre 2015 à 18 heures et trente minutes, les membres composant le Comité d'Administration du Syndicat Mixte du Stade Nautique Intercommunal de Châtillon-Malakoff, légalement convoqués le 8 décembre 2015, conformément aux dispositions de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BOULET.

Étaient présents :

Madame LEQUIME

Messieurs METAIS-BOULET-CLAVEL-PASCAL

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame BETOUS (absence excusée, pouvoir donné à Monsieur CLAVEL)

Madame MORDOS (absence excusée, pouvoir donné à Monsieur METAIS)

Madame NICOLAS (absence excusée)

M. BOULET, Président du Syndicat Mixte du Stade Nautique Intercommunal de Châtillon-Malakoff ouvre la séance à 18h40.

M. BOULET rappelle que l'ordre du jour portera sur :

- Présentation de l'étude « modification des horaires »
- Présentation de l'étude « parcours aqua training »
- Information sur les travaux et marchés en cours
- Délibérations spécifiques au personnel
- Délibérations spécifiques au budget 2015
- Questions diverses

M. BOULET donne la parole à Mme MILED, directrice du Stade Nautique de Châtillon-Malakoff.

Mme MILED introduit l'ordre du jour du Comité d'Administration.

MODIFICATION DES HORAIRES

M.BOULET rappelle que l'amplitude d'ouverture du Stade Nautique est la plus grande des équipements nautiques à proximité des communes de Châtillon et Malakoff.

Lors du dernier comité d'administration, des pistes de réflexion ont été évoquées afin de réduire les coûts de fonctionnement du bâtiment :

- Soit organiser une fermeture du bâtiment entre 13h et 15h sur les weekend
- Soit organiser une fermeture réduite mais en journée et continue sur les weekend

Au regard du pointage effectué par la caisse et les vestiaires, Mme MILED expose que des périodes creuses sont clairement identifiées notamment sur la soirée.

Monsieur PASCAL met en exergue qu'une fermeture plus tôt le soir est cohérente compte tenu des horaires de fermetures des équipements similaires sur le territoire.

Le comité d'administration s'accorde sur :

- une fermeture réduite les samedis et dimanches de septembre au 21 juin d'une heure plus tôt mais continue (nouveaux horaires : 9h – 18h30) pendant la période scolaire et la période des petites vacances scolaires
- La zone du sauna et le bassin olympique seront fermés entre 13h30 et 14h30.

Les horaires des samedis et dimanches resteront inchangés pour la période estivale

ETUDE AQUATRaining

Mme MILED poursuit en invitant les élus du conseil à regarder de plus près l'étude sur la mise en place d'un parcours aquatique.

Différentes hypothèses sont exposées selon le nombre de personnes par créneaux et le nombre d'appareils à acheter.

Monsieur CLAVEL demande des précisions quant à la mobilité des appareils.

Mme MILED précise que les appareils ne sont pas fixés mais qu'ils se « clipsent » sur des barres qui seront posées sur le bords des goulottes.

M.BOULET questionne sur les possibilités de réservation pour les créneaux d'aquabike.

Mme MILED pense à un système de réservation téléphonique complété par le site internet du stade nautique.

A l'étude des créneaux proposés dans le dossier, le comité d'administration se positionne sur un créneau médian (projet n°2) avec un investissement de 5 appareils (3 postes et 2 supports clipsables)

Pour les tarifs, Mme MILED propose dans un premier temps un tarif fixe pour la location d'une demie heure.

Monsieur BOULET pose la question d'un tarif préférentiel pour les locaux.

Monsieur PASCAL estime qu'un tel tarif est envisageable mais risque de compliquer les choses, attention à la démultiplication des tarifs et aux problèmes de compréhension/lisibilité de ceux ci. Un tarif de 8€ peut être mis en place dans un premier temps, pour 6 mois par exemple, et évolué par la suite.

M.BOULET ajoute que cela permettrait d'avoir un premier retour d'expérience sur l'utilisation.

Mme MORDOS émet l'idée d'une opération sur un week-end afin de promouvoir l'arrivée de ces appareils.

A l'étude des créneaux proposés dans le dossier et des échanges, le comité d'administration se positionne sur un créneau médian avec un investissement de 5 appareils (3 postes et 2 supports clipsables) et vote à l'unanimité la mise en place du projet n°2 avec un tarif de location à 8 euros la demie heure.

LES TRAVAUX

Mme MILED évoque les travaux réalisés par les entreprises et ceux programmés sur la période de fermeture.

- Changement de la vidéo surveillance
- Changement de l'alarme anti-intrusion
- Réalisation des joints sur 1,50 m sur les bassins non réalisés en 2014
- Amélioration des douches (changement des pièces)
- Travaux non prévus, liés à la vidange : renforcement des pieds de la tour des plongeurs
- Travaux d'électricité suite au rapport de l'APAVE et la programmation de la visite de la commission de sécurité prévue le 11 février 2016.

Les travaux qui devront être réalisés entre janvier et février :

- changement des deux portes d'entrée
- travaux en régie en vue de préparer la commission de sécurité
- achat d'un nouveau coffre pour la caisse

Mme MILED informe qu'une délibération devra être prise pour permettre l'autorisation des dépenses sur des lignes d'investissement dans l'attente du vote du budget.

DÉLIBÉRATIONS

Mme MILED énonce quelques délibérations qu'il serait nécessaire de prendre :

- Délibération de reconduction de la convention pour les leçons particulières données par les ETAPS sous le statuts d'auto-entrepreneur, en dehors de leur temps de travail.
- Délibération reconduction de la convention pour SOS MNS
- Délibération création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe en vue de proposer un changement de grade.

- Délibération modificative du budget section investissement :
Immobilisation plantation (chapitre 21 / article 2121) : - 325 euros
Dépôts et cautionnements reçus (chapitre 16/ article 165) : + 325 euros
- Reconduction d'un contrat pour l'alimentation et le stockage des bouteilles d'oxygène, nécessaires aux actions de sauvetage.

Les membres votent à l'unanimité les éléments présentés dans les délibérations

Mme MILED termine en indiquant qu'il serait opportun de prévoir un conseil d'administration fin janvier pour délibérer sur les emplois occasionnels et le vote du compte administratif.

Les membres s'accordent pour fixer une date de conseil d'administration au 26 janvier 2016.

Monsieur BOULET remercie Mme MILED et les membres présents et clôt la séance à 20h10.

LES ANIMATIONS D'ÉTÉ

Mme MILED présente les animations qu'elle souhaite mettre en place cet été avec, en parallèle, l'achat d'une vingtaine de transat et de trois bacs à sable.

Le stade nautique ayant besoin d'un vestiaire pour les plages extérieures, il s'agirait de profiter des compétences et du profil polyvalent de la personne recrutée pour proposer des cours particuliers sur l'été ainsi qu'un parcours ludique et des tournois de waterpolo.

La valeur du cours de leçon particulière serait de 6,80 euros avec la possibilité de prendre deux personnes en même temps de même tranche d'âge. La réservation s'effectuerait via le site internet du stade nautique.

Le comité d'administration est favorable à la mise en place d'animations et vote les propositions à l'unanimité.

Le comité attend un bilan pour septembre.

Monsieur BOULET introduit les questions liées au personnel du stade nautique avec la prime annuelle et les entretiens professionnels.

PERSONNEL DU STADE NAUTIQUE

Mme MILED précise que l'ensemble du personnel du stade nautique bénéficie d'une prime annuelle versée au mois de juin et au mois de novembre.

La direction avait souhaité intégrer des éléments variables au versement des primes selon les absences des agents après 31 jours enregistrés.

Néanmoins, selon un arrêt du Conseil d'Etat, cette prime relèverait du régime statutaire et non du régime indemnitaire. Ainsi, il n'est pas possible d'appliquer cette variable à la prime.

Cette prime doit être soumise au vote du conseil d'administration.

Au regard du contexte économique, aucune augmentation n'est proposée.

Le comité d'administration vote le maintien de la prime sans augmentation.

Monsieur BOULET aborde le sujet des entretiens professionnels dont la notation est supprimée en faveur d'une évaluation au regard de critères légalement établis.

Mme MILED précise que les entretiens d'évaluation tel qu'effectués auparavant nécessitaient des critères pour établir une cohérence dans les objectifs de travail, tant à court terme qu'à long terme.

Les critères qui ont été établis pour mener ces entretiens doivent être soumis à l'avis de la commission technique. Ainsi, les critères seront soumis au comité d'administration lors de la prochaine séance.

Monsieur CLAVEL demande qui reçoit les agents pour les entretiens individuels ?

Mme MILED indique que Monsieur FAVREAU reçoit le personnel issu du secteur aquatique alors qu'elle reçoit ceux issu du secteur technique.

Mme MILED demande aux élus leurs présences sur les mois de juillet et août afin d'organiser les signatures des factures et des payes.

Monsieur BOULET sera absent du 4 au 29 août.
Monsieur CLAVEL sera absent du 14 juillet au 26 août
Monsieur METAIS sera absent à partir du 7 août
Mme BETOUS est présente à partir du 10 août.

LES TRAVAUX

Mme MILED informe que les travaux de peinture qui ont été effectués à l'entrée du stade nautique seront étendus à l'ensemble des façades, le marché est prévu d'être lancé pour le mois de septembre.

La hausse du mur côté rue Jean Bouin est envisagée afin d'enlever les plaques de LEXAN. Ces travaux impliquent la disparition des motifs dessinés dans à l'intérieur des murs d'enceinte.

Pour habiller le mur, Mme MILED propose de lancer un concours destiné aux jeunes des villes de Châtillon et Malakoff afin de dessiner une fresque murale.

Enfin, Mme MILED évoque avec le Comité d'administration le cas d'une réclamation d'une usagère dont les affaires ont été dérobées.

Cette usagère a déposé une plainte pour vol, Mme MILED précise que les images des caméras de surveillance sont à la disposition de la police et qu'en attendant le résultat de l'enquête, la question sera soumise à nouveau au comité d'administration lors de la séance d'octobre.

DÉLIBÉRATIONS

Mme MILED rappelle les délibérations prises :

- Délibération modificative du BP 2015
- Vote des tarifs de l'ENSN
- Délibération relative à

Monsieur BOULET remercie le comité d'administration pour leur attention.

Monsieur BOULET clôt la séance à 20h00.